

ORLEANS – 10 juin 2020 - Le CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation) lance une nouvelle forme de guide à destination des élus locaux sur la gestion du risque inondation. 1^{er} thème abordé : la gestion de crise. Alors que notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent, l'équipe du CEPRI reste à l'écoute des collectivités territoriales et propose par cette nouvelle parution, aux maires nouvellement élus, une aide à la gestion de crise.

L'exposition du territoire français au risque d'inondation, 1^{er} risque naturel majeur, est particulièrement importante. Les mesures structurelles jusqu'alors privilégiées nous montrent leurs limites, notamment par les charges de maintenance qu'elles génèrent. Face à ce risque, les maires, au titre de leurs pouvoirs de police, sont en première ligne. Ceux-ci représentent également l'autorité de proximité et à ce titre, le premier interlocuteur vers lequel les habitants et les personnes sinistrées vont se tourner en cas de crise.

Ainsi, les dernières grandes inondations de mai et juin 2016 et de janvier et février 2018 dans le nord de la France et celles d'octobre 2018 dans le département de l'Aude, ont mis en évidence qu'une partie des communes rencontrent parfois des difficultés à anticiper l'inondation, prendre la mesure de l'évènement, alerter les populations, transmettre les consignes adaptées à la situation, et à mettre en œuvre de manière efficace les mesures de sauvegarde des personnes et des biens.

Afin de pouvoir assumer au mieux ses responsabilités vis-à-vis de ses administrés en cas d'inondation, le maire, aux côtés de son équipe municipale et ses services doit donc se préparer en amont de la crise.

L'objectif de ce document est d'apporter des repères au maire et à ses équipes pour leur permettre de se préparer à faire face à une inondation affectant leur commune, en anticipant au mieux les phénomènes, en planifiant et en mettant en œuvre la réponse de la commune pendant la crise. Ce document aborde également les questions-clés qui vont se poser, sur le territoire, au cours de la phase de retour à la normale.

Toujours porté par la préoccupation de répondre aux besoins des territoires, le CEPRI apporte une nouvelle contribution aux réflexions en matière de gestion du risque d'inondation. Cette nouvelle parution vient compléter les publications du CEPRI avec le même objectif : aider les élus locaux à faire face aux phénomènes d'inondation.



Le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation (CEPRI) est une association nationale de collectivités territoriales fondée en décembre 2006. Il apporte un appui technique et une expertise aux instances locales et nationales pour contribuer à promouvoir une politique de prévention du risque d'inondation ambitieuse. Il représente nationalement les collectivités territoriales dans toutes les composantes de la politique nationale. Il accompagne les collectivités locales dans la mise en place des réglementations nationales ainsi que dans la conception de démarches innovantes. Il forme et sensibilise aux risques d'inondation. Il produit des outils techniques de référence à travers la publication de guides méthodologiques et de rapports. Il fait vivre un réseau d'échanges et de savoir-faire pour tous les acteurs du risque d'inondation, en s'appuyant sur les bonnes pratiques européennes.